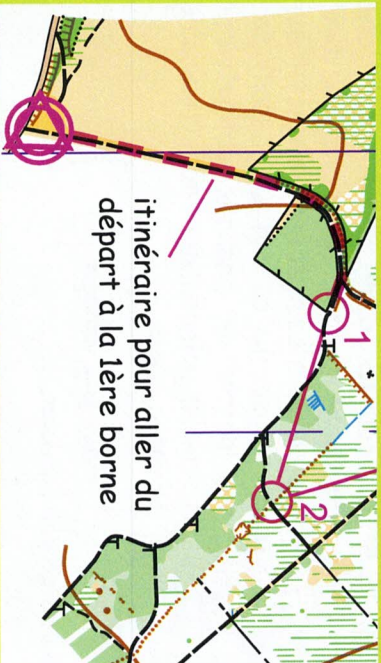
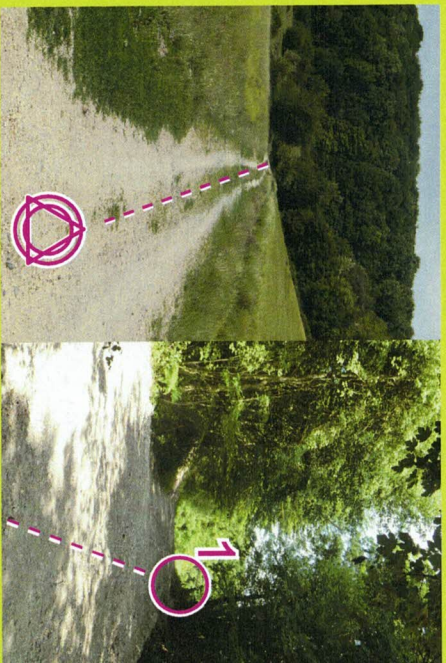


 = point de départ et d'arrivée



 = 1ère borne de poinçonnage à trouver



-  1
-  2
-  3 *A vous de jouer !!!*

Vous avez aimé ?

Alors venez découvrir le parcours bleu du bois les usages et les parcours disponibles à travers la France sur :

www.cap-orientation.com

PRÉSENTATION

Ville en Selve est implantée au cœur du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims. C'est une commune rurale et forestière, dont l'altitude varie entre 157 et 276 mètres et couvre une superficie de 884 hectares.

La commune de Ville en Selve est propriétaire de plus de 110 hectares de bois communaux, anciennes propriétés de l'Abbaye de Saint Remi puis au 18ième siècle de Mesdames de France, filles de Louis XV jusqu'en 1791.

Ville en Selve met à votre disposition une partie de cette forêt équipée de deux parcours permanents d'orientation (pratique possible sous la forme d'une course ou d'une simple promenade) pour l'accueil d'un public sensible à l'environnement et amoureux de la nature.

Vous vous apprêtez à emprunter un des parcours d'orientation installés par la commune de Ville en Selve. Plus qu'un parcours, cet espace est aussi un lieu où vous pourrez découvrir la richesse florale et faunistique présente. Prenez un moment pour observer les différentes espèces végétales et si vous vous faites suffisamment discrets, vous pourrez probablement croiser quelques animaux communs sur notre terroir (chevreuils, sangliers, cerfs, ratons-laveurs, oiseaux, ...).

Ce lieu ouvert à différentes activités (promenades, sylviculture, chasse, sport, ...) mérite d'être respecté par chacun.

Où se procurer les parcours ?

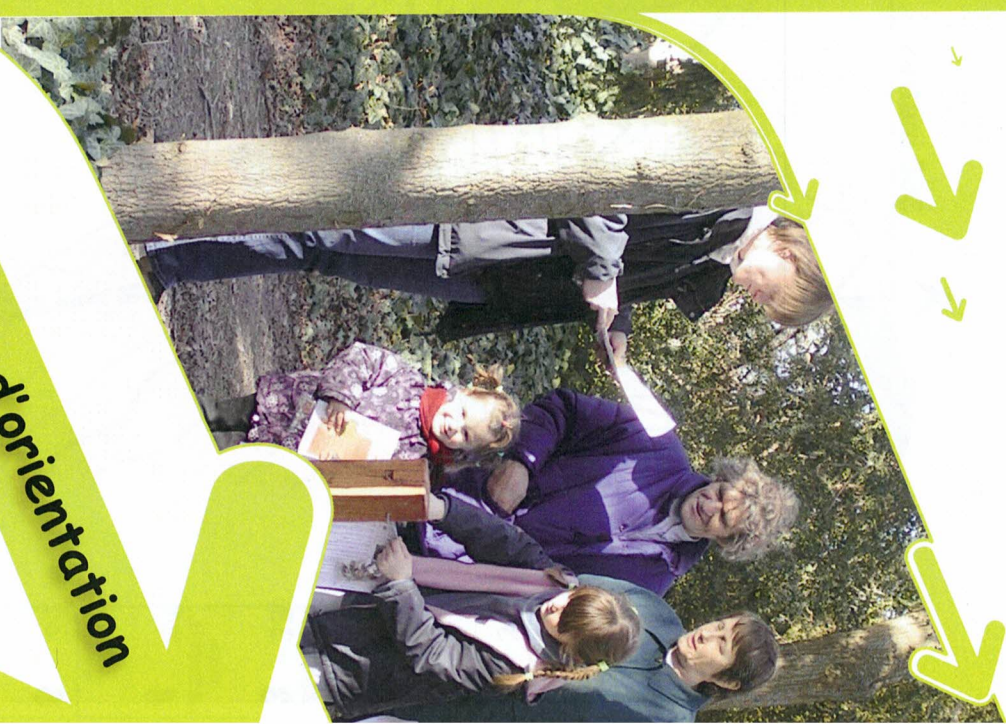
Mairie de Ville en Selve

Place de la République
51500 Ville-en-Selve
Tél. 03 26 61 11 94

ou téléchargeables sur www.ville-en-selve.fr

VILLE-EN-SELVE BOIS LES USAGES

→ Débutant



Parcours d'orientation

